

LE CANADA ET LE SUD:

FORGER DES LIENS

ors de l'assemblée 2012 de Sécurité alimentaire Canada à Edmonton, Eriel Deranger, de la Première nation Chipewyan de l'Athabasca, a parlé de la beauté de son territoire traditionnel. Elle a aussi parlé de l'impact colossal des dernières décennies d'exploitation des sables bitumineux, qui a entraîné la violation de droits issus de traités de sa nation et compromis non seulement l'écosystème, mais tout le mode de vie de son peuple. À la même table ronde, on retrouvait Augusta Henriques, de Tiniguena, homologue d'Inter Pares en Guinée-Bissau, qui a parlé des luttes et des succès liés à la protection dans son pays des îles Bijagos, bientôt reconnues comme site du patrimoine mondial de l'UNESCO. Même si elle vit à l'autre bout du monde, Augusta a été touchée par le récit d'Eriel et l'histoire de son peuple. Exposée pour la première fois à la situation des peuples autochtones au Canada, elle a ressenti l'indignation d'Eriel, et un fort sentiment de solidarité.¹

Partout dans le monde, nous avons beaucoup en commun du fait de notre vie sur une même planète et de notre humanité commune. Nous respirons le même air; nous rêvons d'un brillant avenir pour nos enfants; nous admirons une nuit étoilée. Plus que jamais, nous vivons dans un monde interrelié et interdépendant. Partout les systèmes sont mondiaux, que ce soit sur le plan atmosphérique ou économique, virtuel ou réel, climatique ou commercial. Les décisions politiques et les mouvements sociaux d'un pays peuvent avoir des répercussions profondes sur toute une région. La communication est instantanée d'un bout à l'autre du monde et la technologie facilite l'échange d'information comme jamais auparavant. Les gens voyagent et migrent en nombre croissant.

Pourtant, nous ne nous reconnaissons pas toujours dans l'autre, comme Augusta s'est reconnue en Eriel.

De plus en plus, le Canada est connu pour ses positions isolationnistes et individualistes plutôt que son esprit de collaboration. C'est maintenant un pays qui s'est retiré de l'accord de Kyoto; qui a voté avec une poignée de pays contre la reconnaissance de l'État palestinien aux Nations Unies; et qui a permis aux inégalités de se creuser sur son propre territoire.

Malgré ce contexte, Inter Pares observe que bien des gens au Canada et partout dans le monde ont les mêmes priorités de justice sociale : les droits des femmes, la justice économique, les soins de santé universels, la souveraineté alimentaire et le respect et la dignité pour toutes et pour tous. Et plusieurs d'entre nous qui vivons au Canada connaissons les liens profonds entre la quête d'une société humaine et compatissante ici au pays et ailleurs dans le monde. Nos rêves d'un avenir meilleur transcendent les frontières.

Ces liens signifient parfois que nous menons les mêmes luttes. Au Canada, les Premières nations luttent pour leur autodétermination et le contrôle des ressources dans leurs collectivités, à l'instar des collectivités au Ghana et en Guinée-Bissau. La population canadienne demande le leadership du fédéral dans l'application du principe d'universalité de l'accès aux soins de santé, à l'instar de celles qui plaident pour la santé des femmes aux Philippines. Au Canada et en Inde, des agricultrices et des agriculteurs biologiques s'élèvent contre les dangers des organismes génétiquement modifiés. Le contexte diffère. Le combat est le même.

Souvent, ce qui arrive *là-bas* est étroitement lié à ce qui se passe *ici*. Les droits des personnes migrantes venues gagner leur vie au Canada sont directement touchés par nos lois et nos politiques régissant les programmes des travailleurs étrangers temporaires. La piètre situation de plusieurs collectivités touchées par les activités minières dans le Sud est liée au manque de normes et de réglementation imposées aux entreprises minières canadiennes œuvrant à l'étranger. Dans d'autres pays, la survie de programmes importants et efficaces pour la justice sociale, financés par les contribuables du Canada, est à la merci des perpétuelles fluctuations des politiques canadiennes en matière d'aide internationale.

Ce *Rapport annuel* contient des récits de courage et de conviction, il donne un aperçu des liens qui existent entre le travail d'Inter Pares pour la justice sociale au Canada et dans le Sud. Avec votre soutien, nous continuons à faire cause commune dans le monde. Inter Pares prône un rôle internationaliste pour le Canada: un rôle qui cultive la solidarité, où nous agissons avec compassion et bonté, et rejetons l'isolationnisme, le militarisme et l'individualisme. Partagée par celles et ceux qui nous appuient, cette approche ouverte sur le monde est plus importante que jamais.

¹ Pour visionner cette table ronde mise en ligne par Sécurité alimentaire Canada, voir www.youtube.com/watch?v=ordsB49prsl

Justice pour les personnes migrantes

Il faut du courage et de l'intégrité pour défendre ce qui est juste, surtout quand cela implique de renoncer à un revenu vital pour sa famille. C'est exactement ce qu'a fait en janvier 2007 l'agriculteur guatémaltèque José Sicajau: on l'a averti qu'il ne pourrait plus continuer à travailler au Canada à moins de déchirer l'affidavit où il rapportait sous serment avoir été témoin d'une agression contre un autre travailleur migrant par son employeur canadien. Après quatre années consécutives à travailler dans une ferme du Québec dans le cadre du programme canadien des travailleurs étrangers temporaires, José a refusé de le faire – et il s'est aussitôt retrouvé sur une liste noire, dorénavant exclu du programme.

José Sicajau est maintenant président d'AGUND, une organisation du Guatemala qui réunit d'ex-travailleurs migrants temporaires ayant vécu une situation similaire. Soutenu par Inter Pares et son homologue latino-américain Consejería en Proyectos (PCS), le groupe est devenu une voix importante pour les travailleuses et travailleurs migrants, pressant le gouvernement guatémaltèque de protéger les droits de ses citoyens qui travaillent à l'étranger.

En 2012, Inter Pares a invité au Canada José et deux autres défenseurs de la justice pour les personnes migrantes à l'occasion d'une tournée de neuf villes en Ontario, au Québec et en Alberta. L'objectif était de sensibiliser et stimuler des alliances stratégiques avec des personnes et des organisations du Canada soucieuses de la situation de la main-d'œuvre migrante

et qui plaident pour un changement des politiques publiques.

Depuis dix ans, le nombre de travailleurs étrangers temporaires admis annuellement au Canada a augmenté si vite qu'il dépasse maintenant celui des personnes ayant obtenu la résidence permanente pour

la même période. Les programmes de travail temporaire permettent d'importer de la main-d'œuvre de pays défavorisés où les salaires sont généralement très bas, et ils lient les personnes migrantes à un employeur canadien dont dépend leur statut d'immigration. Combiné à l'isolement et au manque d'information sur les droits du travail, ce lien rend la main-d'œuvre étrangère particulièrement exposée à

l'exploitation et aux mauvais traitements.

Des changements législatifs adoptés en 2012 autorisent maintenant les employeurs à verser aux étrangers un salaire inférieur à celui qui serait versé à une Canadienne ou un Canadien. Ils éliminent également les modestes prestations d'assurance-emploi (AE) versées par le passé, et ce, même si la main-d'œuvre migrante doit encore contribuer au régime d'AE.

Diego Lorente, coordonnateur de programme chez PCS, déclare : « On traite les gens comme de la main-d'œuvre bon marché, sans aucun droit. À priori, ça semble avantager l'économie du Canada... mais cela mène forcément à de plus graves violations des droits de la personne. » Inter Pares est d'accord : priver les travailleuses et travailleurs migrants de leurs droits, c'est s'engager sur une voie qui entraîne de sérieuses conséquences pour tous les travailleurs.

Souveraineté alimentaire

La souveraineté alimentaire est désormais un concept puissant qui rallie des gens partout dans le monde. Elle se fonde sur la conviction que les aliments sont plus qu'une simple marchandise. Ils sont essentiels à la vie, et l'ensemble de la population doit avoir voix au chapitre quant au mode de production des aliments et de leur provenance. Inter Pares travaille avec des organisations et des mouvements qui font de cette conviction une réalité, partout dans le monde.

En janvier 2012, deux membres du personnel d'Inter Pares – David Bruer et Eric Chaurette – ont organisé dans l'Andhra Pradesh, en Inde, un échange international réunissant militants, scientifiques et leaders du monde agricole du Canada, de l'Afrique de l'Ouest et de l'Asie pour leur donner l'occasion de partager leurs expériences dans la promotion de la souveraineté alimentaire. Accueilli par la Deccan Development Society (DDS), le groupe a visité des agriculteurs et leurs terres agricoles, et découvert le miracle du millet. La culture du millet, hautement nutritif, n'exige ni irrigation, ni engrais chimiques coûteux et dommageables. Dans un sol aride, les femmes qui travaillent avec la DDS parviennent à faire pousser selon des pratiques agroécologiques une incroyable variété d'espèces qui nourrissent la collectivité. Cette agriculture fondée sur le millet a beaucoup inspiré les participantes et participants d'Afrique de l'Ouest et on projette de créer un réseau international pour promouvoir la culture du millet fondée sur la biodiversité. Pour tout le groupe, cet échange a démontré concrètement que des fermes de petite taille fondées sur la biodiversité parviennent déjà à nourrir le monde.

En 2012, Inter Pares a consacré plus de ressources humaines et de fonds au Réseau canadien d'action sur les biotechnologies (RCAB) et à Sécurité alimentaire Canada (SAC). Cet appui a donné une impulsion nouvelle à RCAB, ce qui lui a permis

de remporter une importante victoire dans sa lutte contre les animaux génétiquement modifiés (GM) en stoppant la

mise au point d'un porc GM trompeusement qualifié d'Enviropig.

Notre appui stratégique a aussi stimulé l'essor de Sécurité alimentaire Canada. Eric Chaurette y est

toujours président et grâce

au leadership de Diana Bronson, la directrice générale, et à un personnel des plus engagés, SAC est devenue une voix incontournable sur les questions de production alimentaire durable et de faim au Canada. Lors de la mission du rapporteur spécial des Nations unies au Canada en mai, SAC a mené une campagne sur le droit à l'alimentation. La population a directement informé M. de Schutter de l'augmentation scandaleuse de la faim et des inégalités au Canada. En novembre, l'assemblée de SAC a réuni 300 délégués de tout le Canada et de toute la planète, y 40 personnes issues de collectivités autochtones et nordiques, où l'insécurité alimentaire est particulièrement aigüe. L'assemblée a permis de consolider les liens de solidarité entre les gens – du Sud et du Nord, Autochtones et non-Autochtones, du Canada et d'autres pays – dans leur travail collectif en vue de se réapproprier le contrôle de leur alimentation.

La façon de faire d'Inter Pares

Partout dans le monde, Inter Pares collabore avec des personnes et des organisations qui luttent pour bâtir des sociétés plus justes et changer les choses. Voici un aperçu de notre façon de faire.

Nous recueillons des fonds et du soutien politique pour nos homologues auprès du gouvernement et de la population du Canada :

En 2012, Inter Pares a recueilli 1,4 million \$ auprès de plus de 6000 particuliers et organisations, et 3,5 millions \$ auprès du gouvernement canadien.

Nous appuyons le leadership des femmes et adoptons une approche féministe dans notre travail :

En 2012, notre collaboration avec l'Organisation nationale autochtone de Colombie (ONIC) a permis à des femmes leaders de participer directement à des conseils locaux et nationaux et de prendre des décisions sur les enjeux qui touchent leur collectivité.

Nous offrons notre expérience et notre soutien financier et technique à nos homologues pour les aider à renforcer leurs organisations et faire progresser leurs stratégies :

En 2012, Inter Pares a aidé des coalitions canadiennes clés dans divers domaines – souveraineté alimentaire, santé, imputabilité des entreprises et libertés civiles – à améliorer et élargir leur capacité de recueillir des fonds et travailler avec les médias.

Nous tissons des liens entre personnes et organisations vouées à des enjeux similaires dans divers pays pour stimuler la collaboration et l'apprentissage mutuel:

En 2012, Inter Pares a emmené des groupes de la société civile birmane en Inde pour y rencontrer des mouvements agricoles qui résistent au contrôle de l'agriculture par les grandes sociétés et prônent la production alimentaire fondée sur la diversité et le contrôle local. Les groupes birmans ont vu les possibilités et les dangers qui se poseront à leur propre agriculture alors que leur pays s'ouvre à l'investissement étranger.

Nous plaidons pour des politiques publiques et un comportement responsables de la part du gouvernement et des entreprises canadiennes, tant au Canada que sur la scène internationale :

En 2012, Inter Pares a aidé Canadiens pour une fiscalité équitable à lancer une campagne de sensibilisation sur les paradis fiscaux et collaboré avec d'autres groupes du Réseau canadien sur la reddition de comptes des entreprises à plaider pour des mesures afin de rendre les entreprises canadiennes imputables dans le cadre de leurs activités à l'étranger.

Nous informons les Canadiennes et les Canadiens des réalisations des mouvements pour le changement social ici et ailleurs dans le monde, afin de les inspirer et faire ressortir les points communs entre les luttes d'ici et celles qui sont menées ailleurs :

En 2012, des membres du personnel de Tiniguena en Guinée-Bissau ont parlé à des centaines de Canadiennes et de Canadiens lors de rencontres et de conférences sur l'importance de préserver les terres et les collectivités, et la façon dont des groupes autochtones de la Guinée-Bissau réussissent à préserver leur culture et leur biodiversité.



Activité minière

Les entreprises minières canadiennes en Afrique ont fait parler d'elles en 2012, tant pour les avantages possibles d'un accroissement de l'exploitation minière que pour ses effets profondément néfastes sur le plan social, environnemental et économique.

Depuis plus de dix ans, Inter Pares facilite la collaboration stratégique entre Third World Network-Afrique (TWN-Afrique), au Ghana, et le Groupe de recherche sur les activités minières en Afrique (GRAMA), de l'Université du Québec à Montréal. Ensemble, ils élaborent des politiques fondées sur des données probantes pour les pays et les collectivités d'Afrique aux prises avec les dilemmes inhérents à l'exploitation des ressources naturelles.

Leur travail est reconnu partout dans le monde. En 2009, les pays de l'Union africaine ont adopté la *Vision du régime minier de l'Afrique* (VRMA). Cette politique présente la façon dont les pays africains peuvent utiliser l'activité minière pour soutenir un développement authentique sur le plan national et celui du continent. Quand l'Union africaine a mis sur pied une équipe internationale de spécialistes en vue de planifier l'application de la VRMA, Yao Graham de TWN-Afrique et la professeure Bonnie Campbell du GRAMA ont été invités à s'y joindre.

TWN-Afrique et le GRAMA savaient toutefois que pour réellement profiter des activités minières, les collectivités touchées devaient participer au processus de réforme. TWN-Afrique s'est joint à AIMES, l'organisation panafricaine des collectivités touchées par les activités minières, pour tenir un séminaire de quatre jours en vue d'aider les collectivités à comprendre les dispositions de la VRMA, ainsi que les difficultés qu'elles devraient affronter avec leurs gouvernements dans le processus de réforme. Gabriel Goyette, du GRAMA, a été invité à présenter sa recherche

sociale des entreprises dans l'industrie minière et sur les leçons tirées des expériences de l'activité minière ici au Canada.

sur le rôle de la responsabilité

Les personnes présentes se sont informées de la nouvelle politique du gouvernement canadien qui lie

directement à des entreprises

minières l'aide internationale au développement, et de la tradition de plus longue date du Canada d'utiliser cette aide pour réformer les codes miniers au profit de l'investissement étranger. Elles ont aussi discuté des difficultés et possibilités issues de la VRMA quant à la façon de gérer et protéger les moyens de subsistance des collectivités, et d'assurer la protection des droits de la personne et de l'environnement, ainsi que des conditions de travail décentes et un salaire équitable dans l'industrie minière. À la fin du séminaire, des membres des collectivités ont pu participer directement au plan d'affaires du Centre africain de développement de l'industrie minière – un tournant majeur dans la participation de la société civile africaine à la VRMA.

Soins de santé

L'universalité et l'accessibilité à des soins de santé de qualité sont des éléments essentiels d'une société humaine et compatissante. En 2012, Inter Pares a continué d'appuyer l'application de cette approche au Canada et dans le Sud.

Il y a près de vingt ans qu'Inter Pares appuie Likhaan, une organisation pour la santé des femmes aux Philippines. En 2012, après dix ans de travail, Likhaan a remporté une victoire majeure dans la lutte pour les droits des femmes avec l'adoption d'un projet de loi sur la santé reproductive. On y établit des normes nationales exécutoires, dont le financement de services de santé reproductive tels que les soins pré et postnataux, les soins obstétriques d'urgence et la contraception. Likhaan a joué un rôle central dans la mobilisation du soutien populaire, en menant les recherches requises et en témoignant devant des comités gouvernementaux. Dans un pays où onze femmes meurent chaque jour en raison de problèmes liés à l'accouchement et la grossesse, les partisanes et partisans de cette cause sont enchantés de leur succès.

En Birmanie et dans les zones frontalières, Inter Pares appuie plusieurs organisations qui offrent des soins de santé aux groupes les plus vulnérables. Notre programme appuie quinze projets de santé desservant des collectivités déplacées, offrant des services essentiels de prévention et des soins d'urgence à un demi-million de personnes n'ayant aucun autre accès aux services de santé. À l'heure où la Birmanie

vit des changements politiques majeurs, ces organisations de santé commencent

aussi à tisser
prudemment des
liens avec l'État
birman et des
appareils
gouvernementaux
nationaux,
en vue
d'instaurer
une approche
des soins de
santé qui soit
intégrée,
démocratique et axée

sur les personnes qui reçoivent des soins.

Au Canada, Inter Pares travaille avec la Coalition canadienne de la santé (CCS), qui prône les cinq piliers de la *Loi canadienne sur la santé* – gestion publique, intégralité, universalité, transférabilité et accessibilité. La recherche et l'analyse de la CCS démontrent que le Canada a les moyens d'offrir un régime d'assurance maladie et qu'une stratégie nationale telle que l'assurance médicament lui ferait même réaliser des économies. La CCS allègue que le régime public de santé a été mis en péril en raison de la diminution des recettes publiques imputable à des réductions d'impôt malavisées et à l'évitement fiscal par les entreprises.

La CCS a décrété une journée annuelle non partisane de lobbyisme pour informer tous les députés — le thème de cette année était l'importance du leadership fédéral. En 2012, Inter Pares a versé une subvention spéciale à la CCS pour lui permettre d'élargir sa campagne et de renforcer sa viabilité institutionnelle. Rita Morbia, membre du personnel d'Inter Pares, siège au conseil d'administration de la CCS où elle offre du soutien technique et organisationnel.



INTER PARES: QUI SOMMES-NOUS?

Inter Pares est une organisation canadienne de justice sociale qui œuvre, au Canada et dans le monde, à faire connaître les causes et les effets de la pauvreté et de l'injustice et à soutenir les actions menant à de véritables changements socio-économiques.

Inter Pares collabore avec des organisations qui partagent l'analyse selon laquelle pauvreté et injustice résultent des inégalités entre les nations et au sein de celles-ci et qui agissent en faveur de la justice socio-économique dans les sociétés et les communautés où elles sont implantées.

Dès sa création en 1975, Inter Pares (dont le nom signifie « entre égaux ») a voulu mettre en pratique une nouvelle forme de coopération internationale qui serait envisagée non pas comme une action de charité mais bien comme un acte de profonde solidarité. Avec nos homologues, nous entretenons des rapports d'égal à égal et, ensemble, nous tentons de confronter les injustices et de faire la promotion des exemples positifs de communautés et de coopération qui existent à travers le monde.

Le nom d'Inter Pares et notre approche « d'égal à égal » caractérise également la structure même de notre organisation; le personnel d'Inter Pares forme une équipe de gestion participative fondée sur la parité: à salaire égal, responsabilités égales.

PERSONNEL EN 2012

- Sarah Blumel David Bruer Guillaume Charbonneau
- Karen Cocq Eric Chaurette Kathryn Dingle Elaine Edwards
- Bill Fairbairn Nadia Faucher Sandra Le Courtois
- Kevin Malseed Samantha McGavin Rita Morbia
- Marie José Morrissette Laura O'Neill Jean Symes
- Sheila Whyte Rebecca Wolsak Anne-Marie Zilliacus

CONSEIL D'ADMINISTRATION EN 2012

- Verda Cook Amanda Dale Agathe Gaulin
- Nathan Gilbert Mireille Landry Amarkai Laryea, vice-président
- Tamara Levine, présidente James Loney Shree Mulay Roxana Ng
- Jeannie Samuel Lis Suarez Delyse Sylvester Sari Tudiver
- Bill Van Iterson, trésorier

EN MÉMOIRE DE ROXANA NG

Inter Pares a été grandement attristée par le décès de Roxana

Ng, membre de longue date de notre Conseil d'administration, survenu au début de 2013. Roxana était une personne active, dynamique, engagée et sensible qui a siégé sur notre Conseil pendant près de

14 ans. Son dévouement profond pour le concept de solidarité internationale entre le Nord et le Sud nous manquera, ainsi que son engagement envers l'égalité à tous

les niveaux et dans bien des facettes de sa propre vie – en tant que militante, universitaire et féministe. Nous sommes reconnaissants d'avoir eu Roxana parmi nous, et elle nous manguera.

Nous remercions tous ses amis, membres de la famille et collègues, en particulier celles et ceux du Ontario Institute for Studies in Education, qui ont versé des dons à Inter Pares afin de commémorer son héritage de militantisme pour la justice sociale et la défense des droits des femmes.

L'HÉRITAGE DE M. MONACO

Une fois de plus, Inter Pares désire rendre hommage à M. Eustachio Monaco, de Hamilton en Ontario, qui nous a dédié un important legs lors de son décès en 2011. Il a versé ce don en l'honneur de sa chère épouse, Carolina Monaco, et de leur fils Rino Monaco. En 2012, Inter Pares a reçu un autre généreux don de sa succession. À Inter Pares, nous sommes à la fois inspirés et émus par ce nouveau don.

L'héritage de M. Monaco sera dirigé vers l'action pour la justice sociale. Pour les années à venir, le don de M. Monaco accompagnera des personnes et des communautés autour du monde qui cherchent à faire de notre monde un meilleur endroit où vivre.

LA BASE PARTISANE D'INTER PARES

L'action d'Inter Pares pour la justice sociale incarne des valeurs auxquelles sont attachés bien des Canadiennes et des Canadiens : la dignité, l'égalité, la solidarité et la coopération internationale. Pendant trente-sept ans, des milliers de personnes solidaires ont manifesté leur considération envers ces principes en renouvelant leur soutien à Inter Pares. Sans cet appui, notre travail ne serait pas possible.

Nous tenons particulièrement à honorer la mémoire de celles et de ceux qui ont choisi de soutenir notre travail au moyen de legs testamentaires :

Succession de Vide Appleby Succession de Helen May Flegel Succession de Mary Gibbon Succession de Dorothy Hart Succession de Dorothy Jones

Succession de Jean Lennon Succession de Doug MacAulay Succession de Eustachio Monaco Succession de Patricia D. Skelton Succession de Dorothy Zarski

Nous tenons également à honorer celles et ceux dont les proches ont fait des dons en leur mémoire :

Wolfgang Bitterlich Marion H. Burch Georgia Economides Mary Frazer Doris Gottheil Paul Gousy-Caouette Barbara Jean Green Dorothy M. Hart Carroll Holland

Doris Kaplan Tilt Kodar Joseph R. Radford Carolynn Lee Schwartz Rachelle Sender William I. Stoddard Teresa Webb June White Charles R. Wicke George Zimmerman

En plus de l'appui généreux de milliers de personnes, Inter Pares désire exprimer sa reconnaissance envers ses donateurs institutionnels ainsi que les fondations, les syndicats, les communautés religieuses et les programmes de dons jumelés d'entreprises pour avoir choisi de nous soutenir :

Aboriginal Law Group

Agence canadienne de développement international (ACDI)

Canadian Staff Union Ontario Solidarity Fund

Centre de recherches pour le développement international (CRDI)

CSN/Fonds Alliance syndicats et tiers-monde

Cenovus Employee Foundation

Daly Foundation

Donner Canadian Foundation

DRM Foundation

EnCana Cares Foundation (programme de dons jumelés)

Filles de la Providence Fleming Foundation

Fondation communautaire d'Ottawa (Foster Fund)

Fondation Denise et Robert Gibelleau

Elisabeth Fulda Orsten Family Fund

Reesa Greenberg Foundation

Just Aid Foundation

Lannie Lewis Keller, Greater Saint Louis Community Foundation (Seed Fund)

McLean Smits Family Foundation

Métallos (Humanity Fund)

The George Cedric Metcalf Charitable Foundation

Nancy's Very Own Foundation

Peterborough K.M. Hunter Charitable Foundation Riviere Charitable Foundation

Saint Helen's Anglican Church Women

School Sisters of Notre Dame

Scott Island Foundation

Sisters of Mission Service

Sisters of Providence of St. Vincent de Paul

Sisters of St. Joseph of London

Les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame

Laura L. Tiberti Charitable Foundation

TELUS Community Engagement

Tides Canada Foundation (Tikvah Grassroots Empowerment Fund)

Toronto Community Foundation (B & B Hamilton Fund)

Travailleurs canadiens de l'automobile (Fonds de Justice sociale)

TUAC Canada

Ursuline Religious of the Diocese of London

Vancouver Foundation (Howard C. Green Memorial Fund)

Vancouver Foundation (Orcutt Family Fund)

Women's Inter-Church Council of Canada

World Education Services Canada

NOTRE ENGAGEMENT ENVERS NOS DONATRICES ET DONATEURS

À Inter Pares, nous nous engageons à maintenir un contact direct, transparent et positif avec nos donatrices et donateurs, mais également à ce que nos donatrices et donateurs soient en mesure de communiquer directement et facilement avec nous. L'ensemble des employés d'Inter Pares partage collectivement la responsabilité de s'assurer que l'argent recueilli est convenablement utilisé.

Il y a deux façons de calculer le coût de la collecte de fonds. La première, utilisée par l'Agence du revenu du Canada (ARC), calcule le ratio des dépenses de collecte de fonds par dollar recueilli, à l'exclusion des sources gouvernementales. En 2012, Inter Pares avait un ratio de 12,4 pour cent. Ce ratio est bien inférieur aux lignes directrices de l'ARC qui stipule que les dépenses de collecte de fonds ne doivent pas dépasser 35 pour cent des sommes recueillies, à l'exclusion des sources

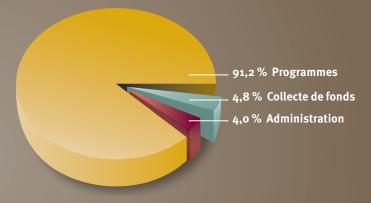
La deuxième méthode consiste à calculer les dépenses de collecte de fonds proportionnellement à l'ensemble des dépenses. En 2012, les coûts de collecte de fonds d'Inter Pares représentaient 4,8 pour cent de l'ensemble des dépenses. Cela signifie que pour chaque dollar dépensé, 4,8 cents ont été consacrés à la collecte de fonds, ce qui inclut les salaires liés à la collecte de fonds, les relations avec les donatrices et donateurs ainsi que la gestion de programmes de collecte de fonds tels que le programme de dons mensuels de soutien.

Avec des frais d'administration de 4,0 pour cent en 2012, cela signifie que 91,2 pour cent de nos dépenses ont été consacrés à nos programmes en Asie, en Afrique, en Amérique latine et au Canada.

Inter Pares adhère au code d'éthique ainsi qu'aux normes de fonctionnement du Conseil canadien pour la coopération internationale et au code déontologique de l'Association canadienne des professionnels en dons planifiés.

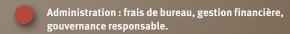
DÉPENSES 2012

Voici comment vos dons sont utilisés à Inter Pares :









CONCEPTION GRAPHIQUE: DAVIDBERMAN.COM

Rapport de l'auditeur indépendant sur les états financiers résumés À l'intention du conseil d'administration, Inter Pares

Les états financiers résumés ci-joints — comprenant l'état résumé de la situation financière au 31 décembre 2012, les états résumés des soldes de fonds et de revenus et dépenses pour l'exercice clos à cette date ainsi que les notes complémentaires sont tirés des états financiers vérifiés d'Inter Pares pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012. Nous avons exprimé une opinion d'audit non modifiée sur ces états financiers dans notre rapport du 12 mars 2013.

Les états financiers résumés ne contiennent pas tous les renseignements requis selon les principes comptables généralement reconnus du Canada, Par conséquent, la lecture des états financiers résumés ne peut se substituer à celle des états financiers vérifiés d'Inter Pares.

Responsabilité de la direction pour les états financiers résumés

La direction est responsable de la préparation d'un résumé des états financiers vérifiés, sur la base des critères décrits dans la note 1.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers résumés, sur la base de nos procédures menées conformément aux Normes canadiennes d'audit (NCA) 810, Missions visant la délivrance d'un rapport sur les états financiers résumés.

Opinion

À notre avis, les états financiers résumés tirés des états financiers vérifiés d'Inter Pares pour l'exercice clos le 31 décembre 2012 constituent un résumé fidèle de ces états financiers, sur la base des critères décrits dans la note 1.

Ottawa, Ontario Le 12 mars 2013

Ouseley Hanvey Clipsham Deep LLP Comptables publics enregistrés

ÉTAT RÉSUMÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE 2012

| | 2012 | 2011 | |
|--------------------------------------|-----------|-----------------|----|
| ACTIF | | | |
| COURANT | | | |
| Encaisse | 856 643 | \$ 699 637 | \$ |
| Comptes à recevoir | 66 218 | 83 458 | |
| Avances de programme (note 5) | 1 247 835 | 1 347 318 | |
| Frais payés d'avance | 14 744 | 30 428 | |
| Investissements court terme (note 4) | 458 130 | 377 668 | |
| | 2 643 570 | 2 538 509 | |
| INVESTISSEMENTS (note 4) | 3 354 725 | 2 742 556 | |
| IMMOBILISATIONS (note 3) | 639 968 | 656 806 | |
| | 6 638 263 | \$ 5 937 871 | \$ |
| PASSIF | | | |
| COURANT | | | |
| Comptes à payer | 35 925 | \$ 41 510 | \$ |
| Revenu reporté (note 5) | 1 106 166 | 1 319 796 | |
| | 1142 091 | 1 361 306 | |
| AVANTAGES PAYABLE RELIÉS AUX | | | |
| ANS DE SERVICE (note 6) | 106 346 | 100 414 | |
| | 1 248 437 | 1 461 720 | |
| ACTIFS NETS | | | |
| Excédent accumulé | 194 286 | 182 718 | |
| Actifs nets immobilisés | 639 968 | 656 806 | |
| Fonds de legs (note 7) | 3 422 309 | 2 551 556 | |
| Fonds de prévoyance (note 8) | 831 936 | 805 108 | |
| Fonds de dotation (note 9) | 301 327 | 279 963 | |
| | 5 389 826 | 4 476 151 | |
| | 6 638 263 | \$ 5 937 871 | \$ |

| ÉTAT RÉSUMÉ DE L'ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2012 | | | | | | | | | | 2012 | 2011 | |
|--|----------|----|-------------|----|-----------|----|---------------|----|-------------|-----------------|-----------------|----|
| | Excédent | | Actifs Net | | Fonds | | Fonds | | Fonds | | | |
| | Accumulé | | Immobilisés | | de Legs | d | le Prévoyance | | de Dotation | Total | Total | |
| SOLDES DE FONDS, AU DÉBUT DE L'EXERCICE | 182 718 | \$ | 656 806 | \$ | 2 551 556 | \$ | 805 108 | \$ | 279 963 | \$ 4 476 151 | \$ 2 752 396 | \$ |
| Revenu (dépense) net pour l'exercice | (5 270) | | _ | | 870 753 | | 26 828 | | 21 364 | 913 675 | 1723755 | |
| Acquisition d'immobilisations | (13 512) | | 13 512 | | _ | | _ | | _ | _ | _ | |
| Amortissement | 30 350 | | (30 350) | | _ | | _ | | _ | _ | _ | |
| SOLDES DE FONDS, FIN DE L'EXERCICE | 194 286 | \$ | 639 968 | \$ | 3 422 309 | \$ | 831 936 | \$ | 301 327 | \$ 5 389 826 | \$ 4 476 151 | \$ |

| ÉTAT RÉSUMÉ DES REVENUS ET DÉPENSES PO | OUR L'EXERCICE TER | MIN | NÉ LE 31 DÉ | CEMBRE 2012 | | 2012 | 2011 | |
|--|-------------------------|-----|------------------|------------------------|----------------------|-----------------|-----------------|----|
| | Opérations Générales | | Fonds de Legs | Fonds de Prévoyance | Fonds de Dotation | Total | Total | |
| REVENUS | | | | | | | | |
| Dons | 1 440 515 | \$ | 994 175 | \$ - | \$ 7 0 4 6 | \$ 2 441 736 | \$ 2 936 321 | \$ |
| ACDI – projets PSV | 1 472 697 | | _ | _ | _ | 1 472 697 | 1 257 730 | |
| ACDI – Autres projets | 2 923 164 | | _ | _ | _ | 2 923 164 | 2 829 545 | |
| Contributions générées par les projets | 132 300 | | _ | _ | _ | 132 300 | 49 546 | |
| Intérêts et divers | 108 816 | | 61 681 | 26 828 | 14 318 | 211 643 | 147 312 | |
| | 6 077 492 | | 1 055 856 | 26 828 | 21 364 | 7 181 540 | 7 220 454 | |
| DÉPENSES | | | | | | | | |
| Programmation | | | | | | | | |
| Projets | 4 536 938 | | 185 103 | _ | _ | 4722041 | 4 035 128 | |
| Fonctionnement | 993 692 | | _ | _ | _ | 993 692 | 842 597 | |
| | 5 530 630 | | 185 103 | _ | _ | 5 715 733 | 4 877 725 | |
| Administration | 249 674 | | _ | _ | _ | 249 674 | 269 853 | |
| Dépenses de collecte de fonds | 302 458 | | _ | _ | _ | 302 458 | 349 121 | |
| | 6 082 762 | | 185 103 | _ | _ | 6 267 865 | 5 496 699 | |
| REVENU (DÉPENSE) NET POUR L'EXERCICE | (5 270) | \$ | 870 753 | \$ 26828 | \$ 21 364 | \$ 913 675 | \$ 1723755 | \$ |

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS RÉSUMÉS

31 DÉCEMBRE 2012

Inter Pares travaille, à l'étranger et au Canada, à soutenir des groupes d'entraide pour le développement et à promouvoir une meilleure compréhension des causes, effets et solutions au sous-développement et à la pauvreté. Inter Pares est incorporée sans capital suivant l'article II de la Loi canadienne des corporations. La corporation est un organisme de bienfaisance selon l'article 149(1) (c) de la Loi de l'impôt sur le revenu et n'est donc pas assujettie à l'impôt sur le revenu

1. Principales conventions comptables

Ces états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables pour les organismes sans but lucratif canadiens (voir la note 10), à l'exception que le tableau des flux de trésorerie n'est pas inclus. L'intégralité des états financiers vérifiés en date du 12 mars 2013 peuvent être obtenus auprès des membres du conseil d'administration et incluent les principales conventions comptables suivantes

- Méthode de comptabilisation : Inter Pares utilise la méthode différée de comptabilisa-Methode de Comptabilisation: Inter Pares utilise la methode differed de comptabilisa-tion des contributions. Les contributions sujettes à restriction sont considérées comme recettes pour l'année au cours de laquelle surviennent les dépenses qui y sont reliées. Les fonds reçus de l'ACDI pour les programmes étrangers sont enregistrés comme avances de programme quand ils sont envoyés à l'étranger et sont enregistrés par la suite comme dépenses quand les montants sont dépensés par les homologues étrangers. Les dons sont enregistrés comme recette dès réception
- Instruments financiers: Les instruments financiers sont d'abord reconnus à leur juste valeur et ensuite mesurés au coût, au coût après amortissement ou au coût moins les provisions pour dépréciation.
- Actifs immobilisés: Les actifs immobilisés sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition. L'équipement de bureau est amorti de manière linéaire sur une période de cinq ans. L'équipement informatique est amorti à un taux de 50 % durant la première année et de 25 % durant les deux années suivantes. L'immeuble est ar de manière linéaire sur une période de 40 ans.
- d) Utilisation d'estimations : La préparation des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus pour les organismes sans but lucrait exige de la direction qu'elle fasse des estimations et qu'elle pose des hypothèses qui auront une influence sur les montants déclarés d'actif et de passif, sur la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et sur les montants déclarés de produits et charges pour la période. Les résultats réels pourraient s'éloigner de ces estimations. Ces estimations sont revues annuellement et, si des corrections s'avèrent nécessaires, elles sont comptabilisées dans les états financiers de la période où elles deviennent connues.

2. Instruments financiers

Les instruments financiers d'Inter Pares consistent en l'encaisse, les comptes client, les investissements, les comptes et charges à payer et les avantages payables reliés aux années de service. Sauf indication contraire, c'est l'opinion de la direction qu'Inter Pares n'est pas exposée à des risques significatifs reliés à l'intérêt, la onnaie, le crédit, les risques d'illiquidité ou de marché résultat de ces instruments financiers et que les montants présentés se rapprochent de leur juste valeur.

| . Immobilisations | Coût | An | nortissement accumulé | 2012 Net | 2011 Net | |
|---|---------|----|--------------------------|--------------------|--------------------|----|
| Terrain | 200 000 | \$ | _ | \$ 200 000 | \$ 200 000 | \$ |
| Immeuble | 582 230 | | 155 000 | 427 230 | 441 980 | |
| Équipement de bureau et matériel informatique | 132 285 | | 119 547 | 12 738 | 14 826 | |
| | 914 515 | \$ | 274 547 | \$ 639 968 | \$ 656 806 | \$ |

4. Investissements

Les investissements sont composés principalement de bons qui rapportent de l'intérêt à des taux entre 1,5 % et 5,7 % par année, avec des échéances variables de mars 2013 à mai 2018. La juste valeur des investissements est de 3 847 553 (2011 - 3153737 \$).

5. Avances de programme et revenu reporté

Les avances de programme peuvent varier de façon appréciable d'une année à l'autre selon la date où les fonds sont envoyés à l'étranger et la réception du rapport des partenaires étrangers. Le revenu reporté consiste principalement en montants apparentés aux avances de programme étranger non dépensées. 6. Avantages payables reliés aux années de service

Les employés d'inter Pares accumulent un avantage payable relié aux années de service à raison d'une semaine par année de service jusqu'à un maximum de douze semaines. Les employés peuvent recevoir

cet avantage lorsqu'ils quittent Inter Pares après cinq années de service. Fonds de legs

Un fonds de legs a été établi en 2004. Les legs reçus sont enregistrés comme revenu dans ce fonds. Fonds de prévoyance

Inter Pares maintient un fonds de prévoyance sans restriction afin de remplir ses obligations dans l'éventualité de changements inattendus dans ses sources extérieures de financement

Fonds de dotation

Le Fonds Margaret Fleming McKay reçoit des dons dont le capital est investi et inaliénable pour un minimum de dix ans. En plus de ces dons extérieurs restreints, le fonds de dotation contient de transferts d'Inter Pares qui sont assujettis aux mêmes restrictions. À la fin de l'exercice, le fonds de dotation inclut 89 946 \$ (2011 – 82 900 \$) composés de dons restreints à l'externe.

10. Adoption de normes comptables pour les organismes sans but lucratif

À compter du 1^{er} janvier 2012, l'organisme a adopté les exigences du Manuel de l'Institut canadien des comptables agréés (ICCA), optant pour le nouveau cadre comptable : Guide sur les normes comptables pour les organismes sans but lucratif canadiens (GNCPOSBL). Ce sont les premiers états financiers de l'organisme préparés conformément au GNCPOSBL, qui a été appliqué de façon rétrospective. Les principales conventions comptables figurant à la note 1 ont été appliquées pour la préparation de ces états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012 et pour l'information présentée dans ces états financiers à des fins comparatives pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011 et la préparation de l'état de la situation financière d'ouverture au 1er janvier 2011 (date de transition de l'organisme). L'organisme a présenté des états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011 à partir des principes comptables généralement reconnus par le Manuel de l'ICCA – Comptabilité V. L'adoption du GNCPOSBL n'a pas eu d'impact sur l'actif, le passif et la valeur nette précédemment déclarés de l'organisme et aucun ajustement n'a donc été comptabilisé dans les états comparatifs de la situation financière, l'évolution des soldes de fonds, des revenus et des flux de trésorerie; et l'état de la situation financière d'ouverture n'a pas été présenté.